



Communiqué de presse, Paris, le 14 février 2023

#Artisanat / #Revêtements de sol / #Formation / #Inflation

La CAPEB et BerryAlloc signent un partenariat au service des artisans du hâtiment

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, annonce ce jour avoir conclu un partenariat avec BerryAlloc, leader européen dans la fourniture de revêtements de sol durs modulaires. Cette opération permettra notamment d'accompagner la montée en compétences des entreprises artisanales du bâtiment sur les solutions de sol les plus innovantes et de les soutenir, notamment en respectant les principes de prévenance en cas de nouvelles variations de prix. BerryAlloc est engagée dans une maitrise de ses coûts de production et dans la recherche de solutions et services adaptés aux besoins des entreprises artisanales du bâtiment.

Cet accord porte sur un échange de visibilité entre les deux partenaires et vise à développer, via notamment la mise en place de formations, les connaissances des entreprises artisanales du bâtiment sur les solutions de revêtement de sol – stratifiés (DPL & HPF), parquets contrecollés, lames et dalles vinyle, ou encore panneaux muraux – proposées par BerryAlloc.

En outre, ce partenariat s'inscrit en complément de l'action globale et sans précédent menée par la CAPEB pour aider les artisans du bâtiment à anticiper les hausses des prix des matériaux.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « Nous sommes ravis de nous associer à BerryAlloc, aujourd'hui l'un des plus grands leaders européens des revêtements de sol à destination des professionnels et des particuliers. Ce partenariat répond à la volonté de favoriser la montée en compétences des artisans du bâtiment et de permettre aux entreprises du secteur de faire face à un contexte inédit de hausse continue du prix des matériaux. »

Philippe Dehedin, General Manager BerryAlloc, ajoute : « Nous nous félicitons de pouvoir travailler aux côtés de la CAPEB, qui est la première organisation patronale de France, afin d'accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans le développement qualitatif de leur activité, en leur proposant des formations adaptées ».



Crédit photo Pascal Gires

À propos de la CAPEB : La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat* du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021). Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :

- $545\,000\,ent reprises, soit\,96\,\%\,des\,ent reprises\,du\,b\^atiment,\,dont\,375\,000\,ent reprises\,travaillant\,sans\,salari\'e\,(incluant\,152\,000\,ent\,152\,0000\,ent\,152\,0000\,ent\,152\,0000\,ent\,152\,0000\,ent\,152\,0000\,ent\,152\,00$ micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment
- 52 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

^{*} L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.

